COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DU LOT

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE & ORDINAIRE
Vendredi 31 janvier 2025 à Cahors

Clubs représentés : E.B.B. Natation, Cahors Natation, CN Figeac, D.O.V.L.V Puy L'Evêque, Gourdon Natation, JS Gramat, Saint-Céré Natation, Espadons Souillac Natation

Membres du CD présents :
- V. Caussanel, M. Diala, A. Menina, C. Pesteil, E. Robinet, L. Besançon, B. Menina, D. Meslet, T. Mouillaud, A. Nadaud, P. Ponsart, L. Vessié

Excusé du CD :
- C. Lagière

Excusés :
- M. Serge Rigal, président du Département du Lot
- M. Jean-Luc Marx, maire de Cahors

Présences :
- M. Bernard Dalmon, président de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation
- M. Jean-Pierre Jammes, Département du Lot,
 - 10ème vice-président en charge du Tourisme et du Sport

Début des travaux 18 h 47

Le président Thierry Mouillaud souhaite la bienvenue, à Mrs Jean-Pierre Jammes et Bernard Dalmon, ainsi qu'aux clubs qui sont tous représentés.
Remercie les bénévoles qui permettent aux clubs de fonctionner, et aux officiels qui permettent au bon déroulement des compétitions.
Félicite les nageuses et nageurs de Cahors et des clubs d'été pour leurs performances.
Le président après trois mandats, laisse sa place à Mme Christine Pesteil, élue le 25 octobre 2024 à l'assemblée générale élective de Souillac.

Une minute de recueillement est observée suite au décès de Thierry Robinet en fin d'année 2024.

Assemblée générale extraordinaire :

Les modifications statutaires sont présentées comparativement aux anciens statuts de 2012.

Modification du siège

Suite à l'élection d'une nouvelle présidente le siège social de l'association est directement transféré chez la présidente, à son adresse personnelle

Mme Christine Pesteil – Lardy – 46400 SAINT-CÉRÉ

Le titre et l'objet de l'association restent les mêmes que précédemment.
Le nombre maximum d'élus étant portés à 32.

En l'absence de questions, les modifications statutaires sont approuvées à l'unanimité.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DU LOT

Assemblée générale ordinaire :

Le président sortant est déçu par le manque de représentants élus du club local. Il est inadmissible qu'une telle réunion soit escamotée par le club « organisateur ».

Quelques informations :

Séminaire des comités départementaux à Paris, le président attend toujours un retour fédéral.
Reprise d'un stage benjamins en vue de la Coupe des départements
Edition d'un règlement intérieur

Rapport moral

Lu par le secrétaire général.

Rapport voté à l'unanimité

Rapport formations et officiels

Rapport voté à l'unanimité

Rapport financier

Après lecture faite par la trésorière, un reliquat de 3.11 € sur la saison.
Sur le rapport il manquait le solde du compte courant, il est de 8961.02 €
Certaines factures des compétitions de fin de saisons n'ont pas été acquittées, le report se fera sur 2025

- Chaque club a reçu une aide de 600 €.

Rapport voté à l'unanimité

Rapport sportif

Le rapport sportif de la natation artistique de Cahors est manquant, malgré plusieurs relances du président.
Eliane, s'excuse pour l'oubli des noms des nageuses et nageurs présents au Critérium National.

Rapport voté à l'unanimité

Le président donne la parole à M. Jean-Pierre Jammes

Qui remercie le président, les bénévoles et les clubs pour leur dévouement au sport et à la natation en particulier.
Il félicite de la hausse des licences et des compétiteurs. Les subventions sont en plein débat au Département, il pense quelles seront stables quand même par rapport à l'année 2024.
Pour développer la pratique du sport chez les jeunes Lotois, le Département lance, chaque année, un appel à projets auprès des comités sportifs du Lot pour développer des actions spécifiques. Le Département consacre 40 000 € par an à ces projets.
Félicitations et bon courage à tous.

Le président donne la parole à M. Bernard Dalmon

Bernard réitère son amitié à Eliane suite au décès de son mari.
Apprécie l'augmentation de nos licences. L'effet « Léon Marchand » est moyen par manque d'équipement, diminution des créneaux, paiement des lignes d'eau et trop de nageurs /lignes.
Le président donne quelques informations

Pour le PSF, il nous rappelle, que la Ligue aide au montage du dossier. Que, le Bien être santé est pris en charge.

Remettre le conseil des départements
Les mêmes compétitions sur tout le territoire
Aide à la Coupe des départements (3000€)
Renouvellement des élus de la Ligue (50%)
Les recettes de la FFN n'augmentent pas malgré les JO
Augmentation minime des licences (FFN).

Le président arrêtera après son 3ème mandat.

Récompenses

Une récompense spéciale est décernée à Melle Elodie Ichard et M. Laurent Besançon pour leur participation aux JO 2024 de Paris en tant que bénévole pour Elodie et officiel paralympique pour Laurent

Fin des travaux 20 h 30

Fait, le samedi 1er février 2025

Thierry Mouillaud
Président

Alain Nadaud
Secrétaire général